



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune : Châteaubleau

Autres communes :

R500

Appellation : Vestiges gallo romains

Monument(s)

Appellation : Vestiges gallo romains

Protection : protection mixte

Arrêté : désinscription le 22/01/2025

Étendue de la protection : Vu l'arrêté du 17 octobre 1969 portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des parcelles n° 31 et n° 32, lieu-dit La Tannerie section ZA du plan cadastral ; considérant qu'en raison du remembrement cadastral survenu après l'arrêté de protection du 17 octobre 1969, les parcelles ZA 139 et ZA 140 demeurent protégées bien qu'elles ne comptent pas de vestiges archéologiques : sont radiées de l'inscription au titre des monuments historiques, les parcelles ZA 139 et ZA 140 situées au lieu-dit La Tannerie à Châteaubleau (Seine-et-Marne).

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune : Châteaubleau

Autres communes :

R500

Appellation : Vestiges gallo romains

Monument(s)

Appellation : Vestiges gallo romains

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 22/01/2025

Étendue de la protection : Considérant qu'une partie des vestiges archéologiques du sanctuaire nord se trouvant sur les parcelles ZA 113 et ZA 115 n'a pas été prise en compte par l'arrêté du 17 octobre 1969, sont inscrites au titre des monuments historiques les parcelles cadastrales ZA 113 et ZA 115 situées au lieu-dit La Tannerie à Châteaubleau.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune : Châteaubleau

Autres communes :

R500

Appellation : Vestiges gallo romains

Monument(s)

Appellation : Vestiges gallo romains

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 22/01/2025

Étendue de la protection : Considérant que les vestiges du théâtre de Châteaubleau forment un ensemble incluant la parcelle A 245 et que celle-ci n'a pas été incluse dans le périmètre de protection des arrêtés du 28 janvier 1983, est inscrite au titre des monuments historiques la parcelle cadastrale A 245 située au lieu-dit La Justice à Châteaubleau.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.